



## **Notes de la séance de la Commission d'établissement de Coteau Fleuri**

**01<sup>er</sup> septembre 2022 à 19h00**

**APEMS de Chailly**

<b>Parents :</b>	Da Silva David (DSD), Favre Virginie (FV), Moustaine Khadija (MK) et Syla Alban (SA)
<b>Professionnels :</b>	Cart Julien (CJ), Isabelle Lugon (IL), Ruiz Nadia (RD) et Zuber Valérie (ZV)
<b>Organisations :</b>	Bovay Laure (BL), Breguet Zohrat (BZ), Diday Isabelle (DI) et Pupet Patrick (PP)
<b>Autorités politiques :</b>	Vikrin Talla Serge Paul (VTSP)
<b>Invités :</b>	Costa-Rubin Isabelle (CRI)
<b>Excusés/absents :</b>	Boumghar Mila (BM), Grandmottet Delphine (GD), Koyuncu Sevgi (KS), Radiguet Gwen (RG) et Turin Mélanie (TM)

### **Ordre du jour**

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du PV du 02.05.2022
3. Démission de Monsieur Philippe Boss.
4. Admission de Monsieur Alban Syla.
5. Retour à la suite de la séance du Conseil des établissements lausannois (CEL) du 02.06.2022.
6. ~~Retour à la suite de la Conférence organisée par la CET de Beaulieu sur le thème de l'hyperconnectivité du 08.06.2022. Reporté à la prochaine séance~~
7. Retour à la suite du Forum des associations du 11.06.2022 et état des lieux du budget 2022.
8. Présentation de la mise en place d'un paysage éducatif dans le quartier de Coteau-Fleuri autour de la thématique des jardins potagers et du développement durable.
9. Inauguration du préau scolaire de Coteau-Fleuri le 24.09.2022.
10. Date(s) et lieu de la (des) prochaine(s) séance(s) - maintien de la séance du 29.09.2022 à 19h ?
11. Divers et propositions individuelles



## **1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour (OJ)**

L'OJ est accepté avec le point 6 reporté pour cause d'absence de la répondante.

## **2. Adoption du PV du 02.05.2022**

Tous les membres ont reçu un exemplaire du PV.

Le PV du 02 mai 2022 est passé rapidement en revue. Il n'y a aucune remarque.

Le PV est adopté à l'unanimité.

## **3. Démission de Monsieur Philippe Boss**

M. Boss a présenté sa démission durant l'été libérant ainsi 1 place dans le quart parent.

## **4. Admission de Monsieur Alban Syla**

M. Syla, parent d'un enfant en 3P à Coteau-Fleuri sur la liste des viennent-ensuite.

## **5. Retour à la suite de la séance du Conseil des établissements lausannois (CEL) du 02.06.2022 Décisions, suite à donner**

1<sup>er</sup> Mai 2023 a été décidé comme les 2 demi-journées de congés octroyés par la CEL.

Présentation de l'appel à projets du Bureau lausannois des Familles : 25.10.2022 (dernier délai d'inscription), 05.12.2022 (cérémonie de remise des prix) -> montant de 3000 CHF max par projet.

08 mai 2023 (date à confirmer) : Soirée d'accueil des nouveaux parents d'élèves 1P, 1 stand des CET sera présent, appel à volontaires pour jouer le rôle d'ambassadeurs des CET.

## **6. Retour à la suite de la Conférence organisée par la CET de Beaulieu sur le thème de l'hyper-connectivité du 08.06.2022.**

Reporté à la prochaine séance.

## **7. Retour à la suite du Forum des associations du 11.06.2022 et état des lieux du budget 2022.**

Retours positifs des participants et des exposants.

Retour sur le sondage mis en place pour récolter les opinions et suggestions des visiteurs. Peu de réponses mais quelques suggestions retenues pour la prochaine édition, cf Analyse en PJ.

Reste 343 CHF sur le budget qui pourraient être utilisés pour :

- Graines / pots pour le projet jardin potager
- Suggestion Mme Costa-Rubin -> achat d'un punching-ball pour le collège de Chailly.

N.B. : Toute désignation de personne, de statut, de fonction ou de profession utilisée s'applique indifféremment aux femmes et aux hommes.



- Suggestion Mme Lugon-> les affiches de la CET commencent à s'abîmer, elles pourraient être remplacées par des bâches en tissus plus résistantes.

Le budget 2023 sera principalement utilisé pour l'animation à prévoir lors de l'inauguration du préau scolaire.

## **8. Présentation de la mise en place d'un paysage éducatif dans le quartier de Coteau-Fleuri autour de la thématique des jardins potagers et du développement durable.**

Présentation du concept de paysage éducatif par M. CART. A partir de l'année prochaine c'est la fondation Education21 qui aura la charge d'organiser ce type de projet.

Un projet sur la thématique des jardins potagers a été déjà mis en route avec un comité de pilotage et différents organismes. Les bonnes volontés sont les bienvenues que ce soit dans le groupe de pilotage ou dans le cadre de projets

Avril 2023 : un projet sur 3 ans avec 1 budget (10K à 50K CHF - 40% Education21 60% fonds propres) devra être déposé.

Prochaine réunion du groupe de pilotage mercredi 14 septembre 9h à 11h au CVE La Grangette (Chemin des Eterpeys 5).

La CET soutient formellement ce projet, différents membres y participent déjà.

## **9. Inauguration du préau scolaire de Coteau-Fleuri le 24.09.2022.**

L'inauguration est reportée au printemps 2023 afin de faire cette inauguration lorsque les arbres auront été plantés et que les derniers éléments auront été finalisés. La fondation RADIX prévoit de former des enseignants afin d'utiliser le préau pour faire l'école à l'extérieur.

Un des aspects de ce projet est aussi d'ouvrir les cours des écoles aux habitants du quartier.

Projet école avec participation de la CET pour animer cette journée d'inauguration (un Samedi).

## **10. Date et lieu de la prochaine séance - maintien de la séance du 29.09.2022 à 19h ?**

La séance prévue le 29.09.2022 est annulée. La prochaine séance aura lieu le 7 Novembre 2022 à 19h à Coteau-Fleuri (salle des maîtres).

## **11. Divers et propositions individuelles**

Organiser un pédibus et un groupe de patrouilleurs-parents dans le quartier de Coteau-Fleuri.

Faire le site internet de la CET.

Réactiver les liens avec les conseils des délégués – faire une lettre de la part de la CET pour promouvoir la réflexion autour d'une thématique, par ex. durabilité.

N.B. : Toute désignation de personne, de statut, de fonction ou de profession utilisée s'applique indifféremment aux femmes et aux hommes.



**Ville de Lausanne**

Service des écoles  
et du parascolaire

Direction de l'enfance,  
de la jeunesse et des quartiers

La séance est levée à : 21h10

Signature :

Fonction : Secrétaire ad intérim

Lausanne, le 01 septembre 2022

Annexe(s) : Analyse, Quizz du Forum des associations 2022.

N.B. : Toute désignation de personne, de statut, de fonction ou de profession utilisée s'applique indifféremment aux femmes et aux hommes.



### Analyse, Quiz du Forum des associations 2022, Coteau-Fleuri :

8 questions, 9 répondant-e-s



7 répondant-e-s ont apprécié le forum



7 répondant-e-s ont découvert une association

### Question 3

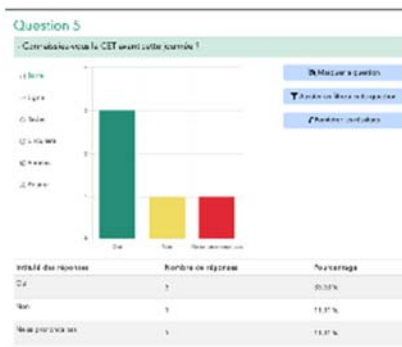
- Connaissez-vous d'autres associations proches de l'école qui seraient intéressées à participer les prochaines années au forum des associations ?

Le jardin des parents : <https://www.rdv-des-parents.ch/lassociation-jardin-des-parents-existe-depuis-trois-ans-et-offre-ses-prestations-depuis-dix-ans/#scroll-down>

### Question 4

- Avez-vous des propositions d'activités pour les prochaines éditions du forum des associations ?

Un stand magie avec un magicien  
Un coin lecture



5 répondant·e·s, 2 ne connaissent pas

**Question 6 :**

3 répondant·e·s savent qu'elle est composée de 25% de parents d'élève, 2 ne savent pas

**Question 7 :** « Savez-vous quels sont les projets de la CET réalisés et en cours ? Avez-vous d'autres idées de projet ? »

- Renforcer les liens entre les associations

**Question 8 :** « - Avez-vous envie d'être informé·e des activités de la CET ou d'y participer ponctuellement ? Si oui, vous pouvez laisser vos coordonnées (mail, téléphone). Merci de votre participation ! »

nathalie.emre@gmail.com